



**Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie
pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL**

Plate-forme – 3 avril 2009

Procès-verbal

Présents: *Mesdames COLLIE, DEGEMBE, MARION, MINET, MOYART, VAN OVERMEIRE.
Messieurs BRAHIC, DE BEURME, DISPA, FERMINE, LOUON, MATHY. .*

Excusés: *Madame DE BOURGE, RAMELOT,
Messieurs TANGHE, THIRIFAY, WIMMER.*

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PLATE-FORME DU 13 FEVRIER
2009**

Monsieur le Président, Benoît Dispa, commence par un mot de bienvenue à tous les membres de la Plate-forme ADL présents.

Le procès-verbal de la dernière plate-forme est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Nous faisons un tour de table, chacun se présente.

2. LES INTER-ADL

2.1. Etat des lieux

L'Union des Villes a fait un appel à candidatures précédemment pour la sélection de nouveaux agents dans la Plate-forme ADL afin de représenter au mieux le paysage wallon. Les Plates-formes sont au nombre de 3 par an. L'Union met également en place des groupes de travail issus de réflexions menées en plate-forme, par exemple: Banque carrefour des entreprises, outils de communication, Forem, et bientôt l'évaluation.

En général, 6 ou 7 agents participent aux groupes de travail, présidés par un agent ou par un membre de l'Union des Villes, et toutes les agences de développement local sont tenues informées de ce qui est dit en groupe de travail, comme c'est le cas pour ce qui se fait en plate-forme.

Lors de la dernière Plate-forme (PF) ADL, les agents ont émis le souhait de redéfinir le rôle des réunions inter-ADL et de structurer les liens entre la plate-forme, les inter-ADL et les groupes de travail.

Les Inter-ADL sont les suivantes: Ardennes, Hainaut et Liège-Brabant-wallon.

L'Union n'intervient pas dans l'organisation des inter-ADL. Il a néanmoins été demandé, lors de la dernière réunion, de coordonner davantage les agendas des plates-formes et des inter-ADL.

2.2. Echange d'expériences

Monsieur De Beurme nous parle du fonctionnement de l'inter-ADL Ardennes qui est coordonnée par un agent de l'ADL de Bertogne-Sainte-Ode-Tenneville, Pierre-Yves Fays. L'Inter-ADL Ardennes existe depuis un certain temps. Après avoir connu une période d'essoufflement, elle a été relancée en novembre 2008 à Marche entre autres afin de présenter les différents projets menés par les ADL de la région. Une deuxième réunion a eu lieu à Anhée en février. Les ADL accueillent à tour de rôle les autres agents de l'Inter-ADL. Un blog a notamment été mis en place, vitrine des projets menés par les ADL et des grands axes de travail de ces dernières. L'adresse du blog: <http://developpement-local.blogspot.com> La prochaine réunion inter-ADL est fixée à la mi-mai.

Monsieur Louon nous explique le fonctionnement de l'Inter-ADL de Liège-Brabant-wallon. Celle-ci existe depuis le début du projet pilote. Sur l'année 2008, ont eu lieu 6 inter-ADL, généralement il y a entre 4 et 6 réunions par an. Il n'y a pas de coordinateur. La réunion s'étale sur une journée en général qui se déroule comme suit. Pendant la matinée de travail, l'ADL qui accueille fait une présentation la concernant, ensuite un chapitre est réservé au fonctionnement des ADL, la deuxième partie de la matinée est consacrée à un sujet avec un invité (ex. groupements d'employeurs). Le temps de midi donne lieu à un pause plus informelle et l'après-midi est parfois réservée à des ateliers avec des échanges.

Au-delà des réunions inter-ADL, est née une idée de collaborer entre ADL qui sont relativement proches sur le plan géographique. Il y a une adresse yahoo group qui a été réalisée pour communiquer entre ADL. Monsieur Louon insiste sur l'importance de la dimension informelle/la liberté des inter-ADL, qui n'empêche absolument pas d'inviter l'Union à y participer.

Madame Minet nous parle de l'Inter-ADL du Hainaut qui a été stoppée il y a deux ans, car il y avait la préparation de l'agrément. L'inter-ADL s'est à nouveau réunie en février 2009, presque toutes les ADL du territoire étaient représentées, +/- 17 ADL. La possibilité a été laissée à chacun de mettre un point à l'ordre du jour. La prochaine réunion se tiendra en avril et aura pour sujet les groupements d'employeurs. Quatre personnes coordonnent l'Inter-ADL.

Selon les agents, il serait intéressant qu'ils soient mis au courant des ordres du jour des autres inter-ADL pour pouvoir y participer si les sujets les intéressent. En effet, sur un même territoire, les sujets intéressants peuvent différer d'une ADL à une autre, et pourquoi ne pas envisager de participer à une autre Inter-ADL que celle de son propre territoire, en fonction des sujets abordés?

2.3. Comment structurer les liens entre la plate-forme ADL, les groupes de travail et les inter-ADL? Quel rôle pour l'UVCW en ce qui concerne les inter-ADL?

Madame Van Overmeire demande à chacun, quel est le rôle, selon eux, des inter-ADL, d'un groupe de travail (GT) issu de la PF et de la PF ADL?

La PF ADL

C'est une représentation vis-à-vis de la Région wallonne, elle a pour rôle de répondre aux questions d'ordre pratique. A côté du rôle politique et de défense des intérêts des communes et de leur ADL qui se fait dans le cadre de la mission de base de l'Union, la plate-forme ADL est le lieu où l'on pose les questions de fonctionnement, où on discute de points avec un certain recul, par exemple: le fonctionnement du comité de pilotage.

Elle a également un rôle d'échange entre ADL. Lieu d'échange et de construction avec la Région wallonne également. Le dispositif ADL étant un dispositif en évolution, la PF donne la possibilité d'avoir un écho du terrain pour aménager la politique. Rôle de représentativité également vis-à-vis de la Région wallonne et de son Ministre compétent. Selon la DGO6, le rôle de la PF est le relais entre les agents et la DGO6.

La PF suscite également des réflexions plus macro-économiques, par ex: le plan Marshall, la publication de nouveaux décrets et leurs impacts sur les ADL, les appels à projets européens, la collaboration ADL-ASE-SLC, etc. Rôle également de réflexion sur des sujets de politique générale via la mise en place de GT. Monsieur le Président propose que la prochaine déclaration de politique régionale soit analysée et discutée en PF, afin d'en dégager les liens avec les ADL. Ce serait l'occasion d'interpeller des Ministres sur différents points par rapport aux ADL. La PF a un rôle intégrateur et de lobby.

L'Inter-ADL

C'est plutôt une réunion d'échanges de bonnes pratiques (idées, vécu, projets, etc.). Les agents estiment que les inter-ADL, quant à elles, doivent garder un rôle informel, tant au niveau de la participation que du contenu. Les agents peuvent décider de ne pas participer à une inter-ADL par manque de temps ou parce que le sujet n'est pas central pour l'ADL. Il ne faut pas formaliser le nombre d'inter-ADL. Il doit être possible de faire remonter des points discutés en inter-ADL au niveau de la PF. A cette fin, un point "inter-ADL" sera désormais prévu à l'ordre du jour de chaque PF.

Une demande des agents est la suivante; être informés en début d'année des dates des PF de l'année, afin de pouvoir mieux s'organiser.

Quel est le rôle de l'UVCW par rapport aux Inter-ADL?

Ont été abordés le site internet de l'UVCW, la mise en place d'un groupe de discussion, l'alimentation du site de l'UVCW avec les PV des PF, GT et inter-ADL. Madame Van Overmeire informe les agents que, pour les conseillers en Energie, l'Union a mis en place un groupe de discussion en matière d'énergie, sur lequel des échanges mails peuvent avoir lieu. Les conseillers ont également la possibilité de déposer eux-mêmes des documents sur un serveur à part. L'idée de créer une structure similaire pour les ADL est lancée. Cette structure permettrait de créer un groupe d'adresses mails. Elle permettrait également aux ADL qui le souhaitent de mettre en ligne sur un serveur à part, et distinct du site internet de l'UVCW, leur plan stratégique, leurs fiches projets, de créer une rubrique appels à projets, etc.

La DGO6 rappelle aux agents que lorsque la Commission juge qu'il est possible de faire une bonne pratique, on la met également en ligne sur le site de l'UVCW.

Les agents sont demandeurs que l'Union fasse un travail de communication pour promouvoir le travail des ADL. A cette fin, il est proposé de créer une base de données reprenant les différents types de projets. L'Union propose de demander, en été, aux ADL les sujets des projets des ADL avec des mots clés afin de mettre en place une sorte de table de mots clés qui renverrait automatiquement vers les ADL qui mettent en place tel type de projet. Une autre idée serait celle de mettre à l'honneur un projet par mois par exemple en le mettant sur le site de l'UVCW.

La rubrique "Bonnes pratiques" du site pourrait également se développer davantage.

Les ADL souhaitent également voir apparaître l'agenda des inter-ADL sur le site, et de créer un lieu (serveur à part évoqué ci-dessus) avec accès sécurisé et réservé aux ADL.

3. FORMATIONS DE L'UVCW

Madame Loneux de l'Union nous informe qu'une voyage est prévu le 18 juin, et que la formation "Focus ADL" aura lieu les 14 et 25 mai.

Au sujet du Focus, la première journée est destinée à la valorisation de ses ressources territoriales, la seconde, à la communication. Toujours une matinée théorique et l'après-midi, trois ateliers. Pour la première journée, les ateliers seront organisés en fonction du type d'ADL rurale, vieille industrie ou petite ville.

Il est proposé aux ADL, pour le voyage, de se rendre dans le nord de la France, en Val-de-Lorraine, qui a notamment travaillé en collaboration avec le Pays de Famenne. Le départ serait prévu à 7h à Namur, car le temps de déplacement est assez important, le retour serait prévu en fin de soirée.

Les agents soulèvent entre autres le problème du temps de déplacement, et du lieu de départ, qui forcément ne peut contenter toutes les ADL, certaines proposent de partir directement, le trajet étant plus court pour certaines d'entre elles.

Madame Loneux et Madame Van Overmeire proposent de tenir compte de leurs remarques pour finaliser le projet et de faire des propositions par mail aux ADL en cas de besoin.

4. DIVERS

Le GT Forem suit son cours.

Le GT Evaluation va se mettre en place, Madame Van Overmeire va reprendre contact avec l'IWEPS.

La demande de plaques signalétiques ADL (idée émise lors de la dernière PF) a été faite à Monsieur Lambinon au Cabinet Marcourt.

La date de la prochaine PF est fixée au vendredi 5 juin à 10h. Les thèmes qui y seront abordés sont les suivants:

- le rapport d'activités;
- l'organisation du Comité de pilotage;
- la mise en place éventuelle d'un GT Action en centre-ville;
- les Inter-ADL.

* *
* *